



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



26097423

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

17 JUL. 2026

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAUT-TOURNAI
Greffier

N° d'entreprise : 0884.547.156

Nom

(en entier) : FUTUR AUX SPORTS

(en abrégé) :

Forme légale : ASBL

Adresse complète du siège : rue de la Solidarité 80 - 7700 Mouscron

Objet de l'acte : Renouvellement du Conseil d'Administration

Les membres de l'asbl Futur Aux Sports, réunis en assemblée générale ce 3 juillet 2026 ont adopté :

1. Remplacement d'un membre de l'Assemblée Générale - RATIFICATION

Vu notre décision du 30 juin 2025 d'acter le remplacement de Madame Kathy Valcke par Madame Caroline De Winter pour représenter la Ville de Mouscron aux Assemblées Générales de l'asbl pour la durée de la mandature 2024-2030.

Re-Vu le courrier du 15 avril 2025 de la Ville de Mouscron nous informant que suite aux élections du 13 octobre 2024 et renouvellement du Conseil communal, Madame Caroline De Winter a été désignée, en remplacement de Madame Kathy Valcke, pour représenter la Ville de Mouscron au sein de leur organe d'administration et non uniquement au sein des Assemblées Générales de l'asbl pour la durée de son mandat qui court jusqu'au mois d'octobre 2030 ;

Vu la circulaire de Messieurs les Ministres COURARD et MARCOURT relative à l'obligation, pour les asbl dont la commune met à disposition du personnel, de désigner au moins un membre représentant la ville au sein de leur organe d'administration ;

Considérant qu'il y a lieu d'adapter notre décision ;

L'Assemblée Générale ratifie à l'UNANIMITE la désignation de Madame Caroline De Winter pour représenter la Ville de Mouscron au sein de l'organe d'administration de l'asbl pour la durée de la mandature 2024-2030.

2. Admission d'un membre ;

Considérant que l'IEG est titulaire de droits réels sur le site du complexe sportif de la Barrière Leclercq - Futurosport en raison d'un bail emphytéotique concédé par la Ville de Mouscron ;

Vu la décision du Conseil d'Administration de l'IEG du 28 février 2008 de marquer son accord sur la reprise de la gestion du complexe sportif de la Barrière Leclercq à Mouscron et d'approuver le contrat de gestion signé avec la Ville de Mouscron ;

Vu la décision du Conseil d'Administration de l'IEG du 15 mai 2008 de déléguer la gestion dudit complexe sportif à l'asbl Futur Aux Sports ;

Considérant la proposition du conseil d'administration de l'Intercommunale I.E.G datée du 25 juin 2026 d'intégrer les organes de gestion de l'asbl ;

Considérant que Monsieur François Mouligneau, Président de l'IEG a été désigné pour représenter l'Intercommunale ;

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/07/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

L'Assemblée Générale approuve à l'UNANIMITE la nomination de Monsieur François Mouligneau comme membre de l'organe d'administration de l'asbl Futur Aux Sports.

3. Renouvellement du mandat des Administrateurs ;

Vu l'article 19 des statuts stipulant que « L'association est administrée par un conseil d'administration composé d'au moins quatre membres, nommés pour un terme de six ans renouvelables par l'assemblée générale. Les administrateurs sortants sont rééligibles ».

Considérant qu'il y a lieu de renouveler le mandat des administrateurs de l'association ;

L'Assemblée Générale nomme à l'Unanimité pour un terme de 6 ans comme administrateurs :

Monsieur BATAILLE	Gonzague
Monsieur BRUTSAERT	Guy
Monsieur DE ROECK	Jean-Pierre
Madame DE WINTER	Caroline
Monsieur DENYS	Alexandre
Monsieur DUFERMONT	Jean-Pierre
Monsieur FRANCEUS	Michel
Monsieur MOULIGNEAU	François
Monsieur SCHELFHOUT	Jacques
Monsieur VANGYSEL	Pascal
Monsieur VANZEVEREN	Raymond

Michel FRANCEUS
Président